

# Commémoration du 8 mai 1945

Il y a 79 ans, la reddition sans conditions de l'Allemagne le 7 mai à Reims puis le 8 à Berlin signait pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre débutée en 1939.

La commémoration de cette date, instituée dès 1946, continue aujourd'hui.



Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. **La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.**

Le 8 mai 1945, les troupes françaises étaient présentes devant les poches de résistances allemandes sur le territoire français : Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire et La Rochelle. Un escadron de la garde républicaine, un régiment de spahis et un escadron de chars entrent dans La Rochelle. Le même jour, Lorient se rend. Saint-Nazaire capitule le 9 ; Dunkerque, le 10.

**Aujourd'hui le 8 mai donne lieu à des commémorations sur tout le territoire national**

**Si les Français ne travaillent pas le 8 mai, il n'en a pas toujours été ainsi.**

**En 1946, la commémoration de la victoire à cette date est instaurée par une loi, mais à condition que ce jour-là soit un dimanche.**

**Autrement, la Libération sera célébrée le premier dimanche qui suivra le 8 mai.**



**Quelques années plus tard, en 1953, le 8 mai est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants. Mais les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision en 1959, et choisissent le deuxième dimanche de mai. En 1968, on instaure à nouveau le 8 mai comme date de commémoration, mais ce jour reste travaillé.**

**Sept ans plus tard, en 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande.**

**Ultime changement en 1981 : le 8 mai est finalement déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants.**

**Depuis, le rituel veut que chaque 8 mai, le président de la République passe en revue les troupes place de l'Étoile, ravive la flamme du tombeau du Soldat inconnu et dépose une gerbe.**

**La commémoration du 8 mai est aussi l'occasion de rendre un hommage à l'engagement des militaires morts pour la France, morts pour la Nation ou morts pour la République.**